



srcolmar-escrime.com

# Tournoi International d'Escrime de Colmar à l'Epee Hommes / Dames

## Circuit Européen U - 23

3 et 4 Novembre 2012

Gymnase Camille See  
Colmar - France



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME  
**F.F.E.**

Les  
masques  
d'Or





# SPORTS RÉUNIS COLMAR ESCRIME



ont le plaisir de vous inviter à leur tournoi d'Épée  
« **TOURNOI INTERNATIONAL DE COLMAR** »  
**CIRCUIT EUROPEEN U - 23**

qui aura lieu

**Les 3 et 4 novembre 2012**

**Gymnase Camille Sée  
rue Robert Schuman  
à COLMAR (FRANCE)**

**Coordonnées GPS :  
+48° 4' 48.64"  
+7°19'37.20''**

Site web : [www.srcolmar-escrime.com](http://www.srcolmar-escrime.com)

Courriel : [colmar-escrime@wanadoo.fr](mailto:colmar-escrime@wanadoo.fr)

Téléphone : **+33 (0)3 89 23 17 86**

Télécopie : **+33 (0)3 89 30 57 88**



Les  
masques  
d'Or



# Règlement de la compétition

ART 1 : Le règlement en vigueur est celui du cahier des charges de la Confédération Européenne d'Escrime

ART 2 : Un Directoire Technique sera constitué sur place et tranchera tous les cas litigieux.

ART 3 : Les tenues seront conformes aux normes de EFC avec masque 1600 N, tenue 800 N, lames FIE.

ART 4 : Le contrôle des licences sera fait lors du pointage des inscriptions.

ART 5 : **Arbitrage** : Chaque pays participant doit fournir à ses frais le nombre d'arbitres qualifiés indiqués selon la règle suivante :

- de 5 à 9 tireurs : 1 arbitre
- de 10 à 15 tireurs : 2 arbitres
- de 16 à 20 tireurs : 3 arbitres.

**Ces arbitres doivent être inscrits sur le site EFC par leur fédération nationale respective.**

Le non respect de cette règle entrainera une amende de 500 € par arbitre manquant. Tous les escrimeurs du pays fautif ne seront autorisés à participer que si cette amende est payée avant le début de la compétition.

ART 6 : Un challenge hommes et un challenge dames seront attribués à l'équipe présentant les 3 meilleurs épéistes du même club au classement général.

ART 7 : Les vainqueurs se verront remettre une coupe. Des lots de vin et de valeur seront attribués aux 3 premiers du classement général.

ART 8 : Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

**ART 9 : La compétition est ouverte aux tireurs de la catégorie junior et senior de tous pays sans limite d'âge.**

ART 10 : La compétition est prise en compte dans le classement régional d'Alsace comptant pour les sélections aux championnats de France.

ART 11 : La compétition est prise en compte dans le classement européen des U23 hommes et dames qualificatif pour les Championnats d'Europe U23 avec un classement séparé.

## Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à **20 €**. Ces droits d'engagement seront perçus le jour de l'épreuve, au moment du pointage.

## Engagements :

**Pour les non-licenciés FFE** : engagements par les fédérations nationales sur le site web de l'EFC  
<http://www.eurofencing.info> avant le **lundi 29 octobre 2012**.

**Pour les licenciés FFE** : engagements par le système des engagements en ligne de la FFE  
<http://competitions.escrime-ffe.fr> avant le **mercredi 24 octobre 2012**.

(Les engagements seront ensuite effectués par la FFE auprès de la CEE dans les délais impartis)

## Formule :

- Deux tours de poules de 6 ou 7 tireurs avec éliminés après chaque tour
- Élimination directe avec repêchage à partir du tableau de 32
- Finales sans tirage de la 3e place

L'organisateur se réserve le droit de modifier la formule en fonction du nombre de tireurs inscrits.



## Horaires :

*Samedi 3 novembre 2012*

	Appel	Scratch	Début
<b>Dames</b>	<b>12 h 00</b>	<b>13 h 00</b>	<b>13 h 30</b>
<b>Hommes</b>	<b>14 h 00</b>	<b>15 h 00</b>	<b>15 h 30</b>

*Dimanche 4 novembre 2012*

	Appel	Scratch	Début des assauts
<b>Hommes Tableau</b>	<b>08 h 00</b>	<b>08 h 15</b>	<b>08 h 45</b>
<b>Dames Tableau</b>	<b>09 h 30</b>	<b>09 h 45</b>	<b>10 h 00</b>

Une buvette sera mise en place tout au long de la compétition.

Un vendeur de matériel d'escrime sera présent.

## ATTENTION :

**LES ENGAGEMENTS POUR LES LICENCIES FFE DOIVENT S'EFFECTUER AVANT LE  
MERCREDI 24 OCTOBRE 2012 SUR LE SITE DE LA FFE**

<http://competitions.escrime-ffe.fr>

**LES ENGAGEMENTS POUR LES NON-LICENCIES FFE DOIVENT S'EFFECTUER AVANT LE  
LUNDI 29 OCTOBRE 2012 SUR LE SITE DE L'EFC**

<http://www.eurofencing.info>



Les  
masques  
d'Or





## Quelques hôtels de Colmar et de ses environs

Pour réserver un hôtel : <http://www.colmar-hotels.fr/>

### **Ibis Colmar Horbourg-Wihr**

13 route de Neuf-Brisach  
68 180 HORBOURG-WIHR  
Tel.: (+33) 3 / 89 23 46 46

### **Hôtel Kyriad COLMAR - Centre Gare**

1 rue de la GARE  
68 000 COLMAR  
Tel.: (+33) 3 / 89 41 34 80

### **Hôtel Kyriad**

2 r Fecht  
68000 COLMAR  
Tel. : (+33) 3 / 89 23 43 53

### **Hôtel Roi Soleil**

1 A r Frères Lumière  
zi Nord  
68000 Colmar  
Tel. : (+33) 3 / 89 21 05 05

### **Novotel Colmar**

49 rte de Strasbourg  
68000 Colmar  
Tel. : (+33) 3 / 89 41 49 14

### **Ibis Colmar Centre**

10 rue Saint Eloi  
68 000 COLMAR  
Tel.: (+33) 3 / 89 41 30 14

### **Hôtel Restaurant Campanile Colmar Aéroport**

16 rue Timken  
68000 COLMAR  
Tel.: (+33) 3 / 89 24 18 18

### **B&B Colmar**

Centre Cial Rond Point 27 r Herzog  
Logelbach  
68124 Wintzenheim  
Tel.: (+33) 3 / 92 70 75 23

### **Hôtel F1 Colmar Parc des Expos**

3 rte de Strasbourg  
68000 Colmar  
Tel.: (+33) 8 / 91 70 52 26

### **All Seasons Colmar**

11 A bd Champ de Mars  
68000 Colmar  
Tel.: (+33) 3 / 89 23 26 25

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



Les  
masques  
d'Or

